

SERVICE: *

Visa du Service:

Visa de M. la Directrice générale f.f.:

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU

SEANCE PUBLIQUE / HUIS CLOS

N° *- SOCIETE WALLONNE DES EAUX (S.W.D.E.), S.C.R.L. - Mandature 2019-2024 - Désignation d'un représentant au sein de la succursale "Vesdre, Amblève et communes germanophones" en remplacement d'un Echevin démissionnaire

LE CONSEIL,

Vu sa délibération du 24 juin 2019 par laquelle il décide de ratifier la proposition du Collège communal du 12 juin 2019 et de désigner M. BEN ACHOUR, Echevin-Conseiller communal, en tant que représentant de la Ville au Conseil d'exploitation de la Société Wallonne des Eaux (S.W.D.E.), S.C.R.L. ;

Vu sa délibération du 2 septembre 2019 par laquelle il prend acte de la démission de M. BEN ACHOUR de ses fonctions de Troisième Echevin à ladite date ;

Attendu que Monsieur Malik BEN ACHOUR est, dès lors, démissionnaire d'office de sa qualité de représentant de la Ville à au Conseil d'exploitation de la succursale « Vesdre, Amblève et communes germanophones de la Société Wallonne des Eaux (S.W.D.E.), S.C.R.L. ;

Vu les statuts de la Société Wallonne des Eaux (S.W.D.E.), S.C.R.L. ;

Vu les statuts de la succursale « Vesdre, Amblève et communes germanophones » de la Société Wallonne des Eaux (S.W.D.E.), S.C.R.L. ;

Vu le rapport administratif du service en date du 11 septembre 2019 ;

Attendu que le dossier a été communiqué à la Section de Madame la Bourgmestre en sa séance du 26 septembre 2019;

Par * voix contre * et * abstentions,

DECIDE

Art. 1.- de désigner M (me) XXXX XX, Echevin-Conseiller communal, domicilié XXX, entant que représentant de la Ville au Conseil d'exploitation de la Société Wallonne des Eaux (S.W.D.E.), S.C.R.L

Art. 2.- de transmettre la présente délibération, pour information, au Conseil d'exploitation de la succursale « Vesdre, Amblève et communes germanophones de la Société Wallonne des Eaux (S.W.D.E.), S.C.R.L l'intercommunale concernée et à l'intéressé.